

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité environr	nementale					
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
13 Wovembe &OZS	19 novembre 202	CAS/CAS AE PREF 87 LOZO.C					
1. Intitulé du projet							
Mise à jour des conditions d'exploitation de Augmentation du tonnage traité sous la rub		OMPOST, à Bessines sur Gartempe (87)					
The second secon	-4						
2 Identification de	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou	du (ou des) nétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique	r (ou des) maine(s) a outrage ou	do (do des) permormane(s)					
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	SEDE ENVIRONNEMENT						
Nom, prénom et qualité de la personne	Cécile MOLLES, adjointe au che	f d'agence traitement sud-ouest					
habilitée à représenter la personne morale							
RCS / SIRET 3 1 5 7 3 2 8	4 2 0 0 6 6 3 Form	ne juridique SAS					
Joign	ez à votre demande l'annexe d	obligatoire n°1					
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à	l'article R. 122-2 du code de l'environnement et					
	dimensionnement correspondant						
N° de catégorie et sous-catégorie		u regard des seuils et critères de la catégorie es issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
1.a	LIMOUSIN Compost est une ICPE	initialement soumise à autorisation (Rubriques					
	2780-1,2 et 3 à 41 t/j) par AP du 28 rubriques 2780-1,2 et 3 suite au cha	3/03/2012. Le site est passé en enregistrement pour la					
	Le projet porte sur l'optimisation de	e l'outil de compostage déjà existant en augmentant le					
	tonnage de boues traitées sur le site						
	4. Caractéristiques générales de	u projet					
Doivent être annexées au présent formu							
4.1 Nature du projet, y compris les éven		الخف فالشرية الفراه وال					
	onditions d'exploitation du site avec	notamment modification des quantités traitées e					
compostage: - 2780-1 à 19 t/j (D)> 2780-1 à 5/j (D)							
-2780-2  à  19  t/j (D)> 2780-2  à  57/j (E)							
- 2780-3 à 3 $t'j$ (A)> 2780-3 à 10 $t'j$ (E)							
Le projet vise à optimiser un outil (la plate-forme de compostage) déjà existant. Il n'y a pas de modification d'usage du sol. Le projet							
n'implique aucun travaux de construction ou de démolition. Le but est de pouvoir répondre à l'appel d'offre local pour le traitement des boues de la STEP de Limoges et proposer ainsi à la collectivité une offre de traitement fiable tant sur le plan technique que							
réglementaire.							
La demande est circonscrite à un site ICPE existant et équipé.							

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 4.2 Objectifs du projet

Mise à jour de l'arrêté exploitation du site de compostage au regard :

- de la nouvelle nomenclature ICPE (changement des seuils et création du régime de l'enregistrement),
- des activités réalisées sur le site,
- des besoins locaux en traitement des boues et autres matières d'intérêt agronomique

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucune modification du site LIMOUSIN COMPOST n'est prévue, aucun travaux n'est nécessaire. Le site de compostage est existant et entièrement clôturé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le process de traitement des matières en compostage est déjà en place sur le site de LIMOUSIN COMPOST.

Le compostage consiste à mélanger les matières à composter avec du déchet vert (préalablement broyé). Il s'en suit une phase de dégradation intense des matières en présence d'oxygène. Le mélange est retourné pour favoriser le process de dégradation (présence d'oxygène) et l'hygiénisation des matières (montée en température). Un criblage permet de calibrer la matière qui est maturée sur site avant analyse. Le refus de criblage est réintégré dans le process de compostage en tant que co-produit pour le mélange initial. Une fois la conformité des analyses vérifiées, le lot de compost peut être commercialisé en agriculture ou valorisé sur le plan d'épandage associé au site.

Le site dispose déjà des outils pour réaliser le process de compostage (crible, chargeuse, site de compostage, pont bascule, portique radioactivité, logiciel de pesée AGAP, traçabilité GESTCOMP, et de suivi réglementaire SUIVRA). La main d'oeuvre et le savoirfaire de SEDE est déjà en place.

L'ensemble des surfaces utilisées sont étanchéifiées et les eaux collectées sont déjà stockées, analysées et valorisées.

Les filières de valorisation agricole des matières sont déjà existantes et fonctionnelles (assurées par SEDE) :

- commercialisation en grande culture du compost normé (porte-feuille d'agriculteurs-clients géré par SEDE)

- valorisation agricole sur le plan d'épandage rattaché au site pour le compost issu de matières non éligibles à une norme. Le plan d'épandage est bien dimensionné.

Lorsque nécessaire, SEDE met également en œuvre des filières alternatives lorsque les matières ne sont pas valorisables en agriculture (incinération, mise en ISDND...)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
La mise à jour des conditions d'exploitation du site passe par les dossiers suivants remis à la DREAL 87 : - Porter à connaissance d'octobre 2016 + août 2020 - Mise à jour du parcellaire du plan d'épandage de janvier 2019							
Le site de LIMOUSIN COMPOST est initialement soumis au régime de l'autorisation du fait de la rubrique 2780. Suite au changement des rubriques ICPE (changement de la réglementation), le site est soumis au régime de l'enregistrement pour cette rubrique. Un nouvel arrêté de site est en cours de rédaction par la DREAL 87. Il fera l'objet d'un passage en CODERST.							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération - préciser l	es unités de mesure utilisées					
	eurs caractéristiques	Valeur(s)					
- 2780-1 Compostage DV, effluents d'elevage, mat.sterco - 2780-2 Compostage boues urbaines, industrielles avec des DV - 2780-3 Compostage d'autres déchets avec des DV Le tonnage s'entend sur 365 j/an, soit 26280 t/an de matières compostées Rappel des quantités valorisables sur le plan d'épandage (déjà instruit en autorisation)  5 t/j (D) 57 t/j (E) 10 t/j (E) 5000 t de compost PE 2610 t de cendre 6000 m3 d'effluent							
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques Long. $0.1 \circ 2$	21 · 40 · 511 Lat. 46 · 07 · 43 · 071					
d'implantation  Le site de compostage se situe à l'adresse suivante :  ZA Occitania 87250 BESSINES SUR GARTEMPE  Les parcelles cadastrales concernées sont par le site sont : Section AB, n°368, 373, 375, 377, 379, 380, 382, 403 et 408		'"_ Lat°'" '"_ Lat°'"_					
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oul Non X  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non environnementale?							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité	environnementale	e de la zone d'imp	lantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×	
En zone de montagne ?	ĸ	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	K	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	к	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		к	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		K	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	La zone Natura 2000 la plus proche du site de compostage se situe à 1,25 km. Il s'agit de la Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents (FR7401147)
D'un site classé ?		ĸ	Aucun site classé sur la commune de Bessines sur Gartempe.

			avoir	es incidences notables suivantes ?		
Veuillez compléter le tableau suivant :						
Inciden	ices potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?  Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		ĸ	Aucun prélèvement d'eau dans le milieu. Le site est alimenté par le réseau d'eau potable pour les espaces de vie et l'atelie de lavage des caisses palettes pour le traitement des biodéchets alimentaires. La demande d'augmentation de tonnage traité en compostage n'aura pas d'impact sur la consommation en au du site.		
Bosouvoos	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		K			
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		ĸ			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	Pas de construction, ni de démolition.  Le compost produit bénéficie aux cultures et au sols agricoles.		
Ailieu nature			K	Non, le site de compostage est à plus de 1,25 km d'une zone Natura 2000. Il s'agit de la Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents (FR7401147) Pas d'impact		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	Non, pas de construction ou démolition
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		К	Mon, pas de construction ou demontion
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		ĸ	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		ж	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	Non, au contraire : le compostage est un procédé hygiénisant par montée en température lors de la phase de dégradation active des matières. Les élémets pathogènes sont alors détruits.
	Engendre-t-it des déplacements/des trafics	×		Le compostage de 38 t/j de matières en plus sur le site induira environ :  - Apporteurs de matières à composter : 2 à 3 camions en + par jour ouvré  - Transporteur de compost produit à valoriser : 2 à 3 camions en plus par semaine  L'impact sur le trafic routier est très faible. Les infrastructures du secteur sont suffisantes (départementales + proximité autoroute)
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		x	Le site est déjà en exploitation. Il fait l'objet d'une mesure de bruit tous les 3 ans. Les émissions sonores sont conformes aux seuils de la réglementation. Aucune plainte n'est à signaler.  Le projet n'engendrera pas plus de bruit qu'actuellement

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	×	Le site est déjà en exploitation. Dans le cadre du régime ICPE en enregstrement, le site fait l'objet d'une mesure de odeur tous les 5 ans. La dégradation des matières peut entrainer qq odeurs. Les émissions olfactives dernièrement mesurées sont conformes aux seuils de la réglementation. Aucune plainte n'est à signaler.  Le projet n'engendrera pas plus d'odeurs qu'actuellement.  Une attention particulière est portée au maintien des conditions de dégradation aérobie (présence d'oxygène) dans le mélange.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	Fonctionnement diurne du site. Quelques candélabres sont sur le site pour travailler le matin et en fin de journée en toute sécurité lorsque les jours raccourcissent.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Le site dispose d'un rejet vers le milieu naturel des eaux non chargées (ex: eaux de toiture + plate-forme basse).  Le volume d'eaux rejeté n'est pas lié au tonnage de boues traitées car les boues ne sont pas compostés sur ou sous ces zones.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×		Les eaux chargées constituent les effluents de la plate-formes (collectés sur les surface étanches de travail pour le process de compostage). Ils sont intégralement collectées, stockés dans la lagune du site et analysés avant valorisation dans le cadre du plan d'épandage rattaché au site. La qualité d'effluents est liée aux surfaces étanches de la zone de compostage. La qualité d'effluent n'est pas liée à la quantité de boues traitée mais à la surface étanche dédiée au process de compostage. Celle-ci n'évoluera pas.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	Quantité très faible envoyée sur les filière de valorisation adaptées : plastiques, métaux contenus dans les DV et retirés du process de compostage. Rappelons que le process de compostage des boues vise à produire du compost normé et commercialisable (statut produit).

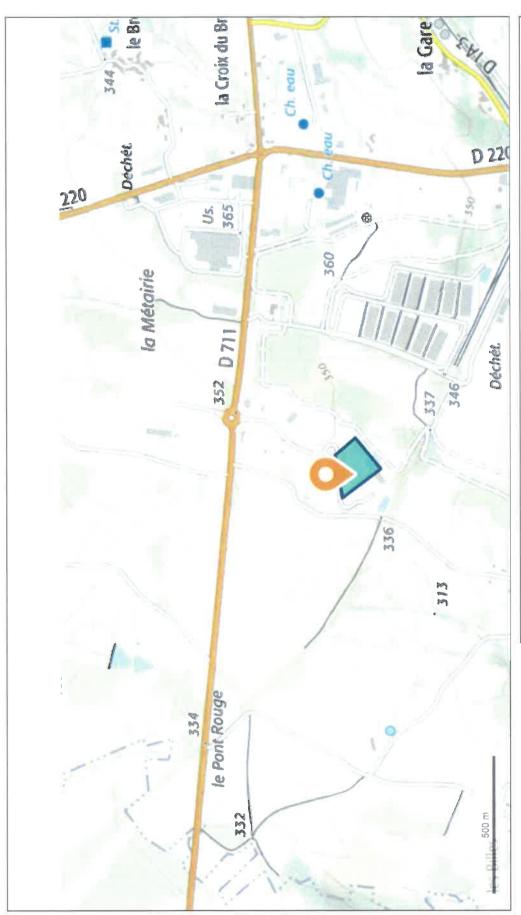
				Site ICPE intégré dans une zone artisanale.
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	ж		Oui, impact positif sur:  - la qualité des sols agricoles: amélioration rétention en eau, limite la battance des sols, améliore leur fertilité,  - l'environnement: stockage du carbone, économie circulaire, substitution des engrais minéraux  - urbanisme: filière locale de valorisation des déchets urbains et industriels.  Le projet vise a optimiser un outil (la plate-forme de compostage) déjà existant.  Il n'y a pas de modification d'usage du sol.
6.2 Les incid	ences du projet identi	ifiées d	1.6 UE	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
approuvé				
Oui	Non × Si oui, décri	vez les	quelle	
6.3 Les incide	ences du projet identif	iées a	J 6.1 s	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non × Si oui, décr	ivez le	sauels	
11,78			Ti.	

n	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :
	Gestion des effluents du site par valorisation agricole contrôlé sur le plan d'épandage sur site,  Consignes d'exploitations du site de sorte à maintenir des conditions de dégradation aérobie (présence d'oxygène) pour les matières  maîtrise du risque olfactif  Entretien paysager du site> intégration dans l'environnement  Mise en place d'un système d'enregistrement et de traitement des éventuelles réclamations (programme d'amélioration continue).
L	
	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
e	nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
N tr	lon car il s'agit d'une optimisation d'un outil déjà existant (pas de construction ou imperméabilisation de zone) et adapté au aitement de boues par compostage. Le procédé de compostage est établi, fiable, hygiénisant et optimisé sur les zones étanches du
S	te (pas d'extension) Les filières de valorisation du compost produit sont déjà bien en lace (plan d'épandage instruit et porte-feuille
	lient utilisateur). e site faite l'objet de suivis régulier par les services de la DREAL 87. Dernières visites d'inspection DREAL le 24/06/2020 et le
	9/11/2018.
	8. Annexes
I	8.1 Annexes obligatoires
	Objet
Ì.	Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - 🗷
H	non publie ;
Ŀ	d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
[	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),
1	<b>4</b>   7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du 🔼

8.2 Autres a	nnexes volontairement transmises par le n	naître d'ouvrage ou pétitionnaire
		s annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
parties auxo	juelles elles se rattachent	
		Objet
Aucune annex	e supplémentaire	
_	9. Enga	agement et signature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseigneme	nts ci-dessus 🗶
Fait à	Labège	le, 16/11/2020
	W M	
	Agence Traitement Sud-Ouest	t
Signature	Dagent Park II Bat 25 - 2400 Voic I Occil	ane
	31670 LABEGE Tél.: 05 61 00 20 86 - www.sede.f siret: 315 732 842 00218	fr



## Carte de localisation



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Carte IGN, 1/16000Localisation site de compostage LIMOUSIN COMPOST

1° 21′ 57″ E 46° 07′ 50″ N

Longitude : Latitude :

https://www.geoportail.gouv.fr/carte

1/1

# LIMOUSIN COMPOST - SEDE



@ IGN 2019 - www

1° 21' 41" E 46° 07' 46" N

https://www.geoportail.gouv.fr/carte



# Zone de compostage des boues



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

1° 21′ 43″ E 46° 07′ 46″ N

Longitude : Latitude :

https://www.geoportail.gouv.fr/carte

1,1

## SEDE LIMOUSIN compost à BESSINES SUR GARTEMPE Zone d'activités occitania Zone de circulation ZONE ACCES supplémentaire Zone 3 = 160m ZONE STOCKAGE BOIS 2520m² CASIER DE RECEPTION ET FERMENTATION 420m² STOCKAGE D.V 500m² BATIMENT 38 ×20 m CASIER DE RECEPTION MELANGE 450m² Voirle 1500 n CRIBLAGE MATURATION STOCKAGE 2960 m² FERMENTATION 1740 m² Ech: 1/1000 Dernière mise à jour 22 novembre 2016